

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant  
ABONNEMENTS:  
Bureaux-Troubadour: Trois mois, 12.00  
Six mois, 22.00  
Un an, 40.00  
Paris, rue de Valenciennes, 103 bis.  
Le France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'une nouvelle notice.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES RÉGALÉES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant  
INSERTIONS:  
Annonces: la ligne, 25 c.  
Réclamations: 30 c.  
Faits divers: 15 c.  
On peut traiter à forfait pour les annonces d'annonces.  
Les abonnements et les annonces sont payés à l'avance, au bureau du journal, à Lille, chez M. OUBERT, Libraire, Boulevard de la République, 103 bis, ou à Paris, chez M. HAVAT, Libraire, rue de la Harpe, 103 bis, ou à Roubaix, chez M. REBOUX, Libraire, rue de Valenciennes, 103 bis.

### BOURSE DE PARIS

11 MAI  
(Service gouvernemental)

3 0/0	63 80
4 1/2	92 70
Emprunts (5 0/0)	102 15

12 MAI

3 0/0	63 95
4 1/2	92 80
Emprunts (5 0/0)	102 30

Liverpool, 12 mai.  
Cotons: Ventes 10,000 b. Disponible soutenu, livrable raffermissant.

New-York, 12 mai.  
Cotons: 16 1/8. Recettes de 4 jours 10,000 b.

Dépêches affilées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 12 mai.  
Ventes 10,000 b. Disponibles soutenus, livrables raffermissants.

Havre, 12 mai.  
Ventes 1,250 b. Meilleure demande.

New-York, 12 mai.  
Recettes 10,000.  
Upland 16 1/4.

### ROUBAIX 12 MAI 1875.

### Bulletin du jour

La première séance de l'Assemblée n'a donné lieu à aucun incident. Elle a été très-courte. C'est probablement aujourd'hui que commenceront les luttes à propos de la fixation de l'ordre du jour. Du reste, la modération provisoire paraît être le mot d'ordre des trois gauches. On discutera tout d'abord le projet sur les caisses d'épargne. M. Clapier a dit que la commission de la proposition Courcelle relative à la suppression des élections partielles prendrait aujourd'hui une résolution.

Nos dépêches de Versailles disent que la gauche ne provoquera pas de changement de cabinet, dans la crainte sans doute d'échouer dans cette tentative. L'idée des élections générales pour l'automne paraît acceptée, disent les dépêches Havas qui pourront bien ne pas recevoir de confirmation.

On assure que M. Floquet, récemment élu président du conseil municipal de Paris, est démissionnaire. Mieux eût valu ne pas nommer ce personnage qui cria: *Vive la Pologne. Monsieur!* devant l'empereur de Russie lors de son voyage à Paris. Ce n'est pas précisément lorsque l'empereur de Russie est l'arbitre de la paix de l'Europe que les républicains du conseil municipal de Paris auraient dû élire M. Floquet comme président.

Un conseil des ministres a eu lieu hier, à midi, à Versailles, pour arrêter les termes des projets qui compléteront nos lois constitutionnelles. On pense que ces projets sont prêts et qu'ils seront présentés à l'Assemblée, aussitôt que le gouvernement en aura rédigé l'exposé des motifs.

On sait que le monde officiel de Berlin est en fête à l'occasion de l'arrivée du czar dans cette ville. Il faut reconnaître que M. de Bismarck doit être reconnaissant et fier des témoignages inusités de courtoisie dont il a été l'objet de la part du czar. On mande, en effet, de Berlin, que peu après son arrivée, l'empereur de Russie a fait une visite au chancelier de l'empire allemand qui a également reçu, le soir même, le prince Gortschakoff, grand chancelier de Russie. Maintenant, faut-il conclure de ces démarches, dont l'effet a été constamment calculé par la chancellerie russe, que celle-ci n'a rien à refuser au conseiller de l'empereur Guillaume? C'est tout le contraire que nous serions enclins à supposer, en tenant compte des précédents familiers à la diplomatie russe. Celle-ci couvre de fleurs ses amis, mais n'est jamais leur complaisante.

La Gazette de Cologne, en parlant des bruits répétés d'après lesquels une note du gouvernement allemand aurait été remise au gouvernement français par M. de Bulow, plénipotentiaire militaire à Paris, fait observer que M. de Bulow n'a pu remettre aucune note de ce genre, vu que la transmission des pièces diplomatiques n'est pas du ressort des attachés militaires. La Gazette de Cologne ajoute que le chef de l'ambassade allemande n'a pas non plus remis de note au gouvernement français.

La nouvelle donnée par quelques journaux que la Russie préparait un *Memorandum* aux puissances en vue d'une proposition de désarmement, n'est pas considérée, dans les cercles politiques, comme sérieuse.

La Chambre des Députés de Prusse a adopté, en troisième lecture et sans modification, le projet de loi relatif à la suppression des convents. Le scrutin, par appel nominal, a donné 243 voix pour et 80 voix contre.

### REVUE DE LA PRESSE

Le Journal des Débats défend les traités de commerce et croit être, dans ce cas, l'interprète des vœux de la grande majorité des chambres de commerce.

La République française critique le discours prononcé à Mémilfontant par M. Raoul Duval et qui indique, d'après l'organe radical, une nouvelle évolution du parti bonapartiste.

La France publie un dernier article en réponse au Pays, M. de Girardin y compare la conduite des princes d'Orléans à celle des membres de la famille bonapartiste et constate que l'on n'a pas vu les premiers étaler leurs divisions de famille comme ces derniers.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle espère que rien ne viendra troubler le calme dans l'Assemblée.

« Le moment paraît opportun au Siècle » pour exprimer un vœu que formement à cette heure tous les bons citoyens: c'est que les députés apportent dans leurs prochaines délibérations, le calme, le bon sens, le dévouement à la patrie, dont les populations ont besoin de leur donner partout l'exemple pendant les vacances parlementaires. Dans tous nos départements, ils ont vu la nation rassemblée sur son avenir, et se livrant avec ardeur aux travaux de la paix, sous la protection des lois constitutionnelles. Il faut que l'esprit de parti soit réduit au silence devant ce grand apaisement qui s'est répandu sur toute la France depuis la promulgation de la constitution. Le pays est en droit d'exiger que ceux auxquels il a confié ses intérêts les plus chers ne trahissent point la paix intérieure par de vaines et stériles querelles. Il saura d'ailleurs distinguer ceux qui, dans cette courte session, lui donneront, par leurs discours et par leurs votes, la preuve de leur intelligence politique, de leur patriotisme.

Le Pays, comme tous les autres journaux, n'ajoute aucune foi aux bruits de guerre, cependant il ajoute que « si réellement l'Allemagne n'a pas d'intentions bellicieuses, si elle ne songe pas plus que nous à prendre l'offensive, elle doit sentir la nécessité de réduire ses forces militaires dont l'entretien sur le pied actuel constitue pour elle une charge écrasante. »

L'Ordre, répondant à l'article de la République française sur le discours de

M. Raoul Duval, dit que « ce n'est pas seulement une question de dynastie que les partisans de l'Appel au peuple ont la prétention de poser à la France, mais encore, mais surtout une question de forme de gouvernement. »

Le Temps conclut des impressions rapportées des députés par la majeure partie des députés de la gauche que le vote du 23 février a non-seulement produit son effet mais gardé sa vertu. « Il n'est pas, dit-il, jusqu'à la fraction jusqu'à la majorité du centre droit qui ne soit allée vers une forme de gouvernement tout parti bonapartiste peut s'arranger, puisqu'elle n'a en définitive d'autre point d'appui que l'opinion, d'autre sanction que la volonté nationale régulièrement exprimée au moyen d'élections libres. »

Le Bien public appuie plus particulièrement sur ce point et la tranquillité constatés par ces mêmes députés.

La Presse, après avoir constaté la détente et l'apaisement qui se sont produits après le vote des lois constitutionnelles, déclare que « la majorité, comme le pays, ne doit avoir qu'une seule préoccupation: préparer de bonnes élections qui permettent à bref délai de mettre en pratique la Constitution votée le 25 février. »

La Patrie voudrait que le gouvernement intervint dans les élections sénatoriales et admit, sans exception de partis politiques, tous les candidats dont les actes et la conduite sont un sûr garant des sentiments véritablement conservateurs.

Le Français reprend sa thèse en faveur du scrutin d'arrondissement et soutient cette fois que le scrutin de liste inventé en mars 1848 par Ledru-Rollin et ses amis, n'avait d'autre but que de forcer le peuple proclamé souverain à voter non pour les candidats qui lui plairaient, mais pour ceux qui seraient agréés par quelques comités.

L'Union demande que la lumière soit promptement faite sur la politique qui, à partir de ce jour, va prévaloir dans la majorité, et elle espère que la droite va mettre le gouvernement en demeure de dire à la France quel est le sens et quelle est la pratique de l'alliance gouvernementale mise, dit-elle, « dans l'assemblée de Versailles sous les auspices conservateurs de M. Gambetta et à l'Hôtel-de-Ville de Paris sous les emblèmes humanitaires de M. Floquet. »

### Le Comte de Chambord

Sous ce titre, le Figaro publie une étude dont voici la plus grande partie; on n'est pas obligé de s'approprier toutes les appréciations de l'auteur:

Les cent et un coups de canon traditionnels annoncèrent qu'une nouvelle auguste victime était née à la Révolution. L'enfant royal grandit dans un intérieur triste et froid. Le roi, qui avait été le plus charmant sourire du royaume, était sombre comme une fête éteinte. Le duc d'Angoulême, le Dauphin, était morne comme Louis XIII. Madame la Dauphine avait apporté autour d'elle l'atmosphère de la Tour du Temple. Jamais princesse ne monta si haut dans le malheur. Elle avait gardé de la tragédie inoubliable l'allure hautaine et froide du théâtre antique. Seule survivante d'une catastrophe sans précédent, elle avait dans le regard le reflet des trois royales

royales. Un soldat lui fit la vue de bien plus: M. P. de G., n'a dit ceci:

« La Révolution a écrit de Madame qu'elle était le seul homme des Bourbons; c'était une idiote plaisanterie. Mais la princesse était grande entre tous et toutes par l'énergie et la sainteté. Elle eût peut-être sauvé le royaume, si elle avait été le 26 juillet à Paris et non à Bordeaux. Je l'ai adorée et je n'ajamais pu l'aimer. Toutes les fois que j'entraîs, j'étais mon service dans mes appartements, je sentais le froid glacial d'une antique cathédrale et je cherchais à m'écarter finalement le bœufier. »

Seule, la mère, Napolitaine, réchauffait l'enfant. En ce temps, les Tuileries n'avaient pas de jardin réservé. La Monarchie du droit divin n'osa jamais prendre au Parisien un mètre du jardin public. Le peuple traversait les cours et le palais. Le même soldat me dit:

« Nous n'avions aux Tuileries ni soleil ni joie. Nous ne connaissions pas le *af home* des simples bourgeois. La foule regardait sur les tables et dans les lits. M<sup>me</sup> de Gontaut emmenait, le plus souvent qu'elle le pouvait, à Versailles et à Vincennes, le prince et sa sœur. Ces jours-là étaient jours de fête: on s'esquavaient vraiment de cette vieille baraque des Tuileries. Mais il fallait rentrer chaque soir, parce que le roi voulait toujours voir son petit-fils pendant ou après son dîner. Le palais est été inhabitable si le prince ne l'avait empli de son mouvement et de son rire. Le roi, le dauphin et la dauphine semblaient faire la partie du mort au whist. »

Le prince avait une vivacité charmante qu'il tenait de sa mère. Mais de temps en temps, il s'arrêtait soudain au milieu de ses jeux, comme le font les petits chats qui tout à coup semblent écouter quelque bruit inconnu. Il était bien joli avec sa large colerette blanche. Quand, vêtu d'un petit gilet rond couleur bleu barbeau, avec un pantalon blanc un peu large, le grand cordon de Saint-Louis ou la plaque du Saint-Esprit, l'enfant aux cheveux blonds frisés galopait devant les bataillons de la garde royale, — celui qui eût dit à ces soldats quasi-géants qu'un jour viendrait où M. Glais-Bizoin passerait la revue à la place de l'enfant, eût peut-être étonné ces braves gens. Lorsque l'étendard blanc, avec sa cravate d'or, s'inclinait devant le petit cavalier, une tireuse de cartes qui eût annoncé qu'un jour l'enfant devenait homme s'envelopperait des plis de cet étendard comme d'un lincoln glorieux eût été mené au violon. »

Pendant ce temps, le prince de Polignac perdait la partie royale, avec des atouts plein la main.

Un matin, M<sup>me</sup> de Gontaut, gouvernante des enfants de France, dit au prince:

— Nous allons partir.  
Le prince avait présenté quelque chose d'étrange. Les enfants sont physiologistes, parce qu'ils regardent les figures, sans être distraits par les choses. Il ne voulait pas partir. Il fallut comme décrocher ses petites mains des pieds dorés d'une table.

Si l'enfant avait tenu bon, que de révolutions de moins!

Vingt-quatre heures après, à Rambouillet, le vieillard remettait la couronne à son fils et le fils la remettait à l'enfant. Ce fut une scène de Shakespeare. Le prince fut roi de France pendant douze heures. J'ai eu entre les mains un document ainsi conçu: Au nom du roi Henri V, etc. c'est daté

poléon III a reconnu la validité de son mariage. A Rambouillet, il y avait des canons; mais il paraît que les canons ne servent qu'à annoncer les rois et jamais à les défendre.

Une berline lourde et large — on dirait que c'est toujours la même! — mena les trois rois. Le prince se tenait debout près de la portière, quoi qu'on fit, et malgré une pluie fine qui tombait. Comme ces petits aigleons qui passent toujours là où à travers les barreaux de la cage quand on les emporte! L'officier, qui m'a raconté tout ça, ne le quitta que sur le sol étranger, où ils débarquèrent. Les sceptiques ont dit que la patrie n'était qu'un poteau gardé par des douaniers; lui m'a dit qu'en passant la frontière, l'exilé entend comme une lourde porte qui se ferme.

L'exil fut bien sombre. Le roi Charles X mourut comme un vieux pèlerin fatigué qui se couche au bord du chemin. Le duc d'Angoulême, qui cachait sous une enveloppe froide un des plus grands cœurs de prince, mourut — désillusionné, ennuyé — comme un homme qui baïlle. Un soir, on vit la duchesse d'Angoulême sourire. On comprit que ce premier sourire était son dernier soupir. Mais elle resta étendue sur son lit, les mains croisées par la prière, comme ces reines marmoréennes qui sont couchées sur leur tombeau. Cette femme qui, vivante, ressemblait à une morte, ressembla, morte, à une vivante. Bossuet manqua à son oraison funèbre. La vie et la mort eussent été, chose rare, à la taille de l'oraison funèbre. Le Comte de Chambord resta seul.

Il voyagea. Il vit les hommes et les choses du dix-neuvième siècle. Il apprit beaucoup. Dieu lui avait laissé une des plus belles intelligences de prince que l'histoire ait connues. Il avait aussi la beauté. Une des femmes dont j'ai parlé dans mon portrait du roi Victor-Emmanuel, écrivait ceci:

« J'ai rencontré pendant tout l'hiver le Comte de Chambord. Il a la plus superbe tête d'homme que j'aie vue. Avec sa barbe blonde de Christ et ses yeux bleus de firmament, le prince ferait en votre France une révolution royale, s'il pouvait le montrer à tous. »

Le prince rôdait parfois autour de la France, comme un banqueroutier qui a peur des gardemans. Il ne voulait pas mettre le pied, même à la dérobée, dans la maison de ses pères. Les Bourbons ont construit toute la France contemporaine, qui a perdu, depuis, quelques pierres malgré la parole célèbre de M. Jules Favre.

1848 vint. Le fils d'une petite-miche de Mme de Lamballe était un des chefs de l'armée de Lyon. M. de Falloux doit s'en souvenir. Cet officier dit au duc de Lévis:

— Si le Roi monte à cheval ici, le général de Castellane et l'armée le suivront.

Le prince ne voulait pas. Cependant, la Royauté devait être faite. Elle se fit sous la forme empire.

Quand chacun de nous aura dit ce qu'il a dit, l'histoire sera écrite; elle sera parfois drôle. Alors, l'exil s'assombrit de plus en plus. Seule, l'ange modeste, qui est la femme du prince, emplissait de sa tendresse inquiète ce grand vide froid et nu. Il ne resta bientôt autour de lui que les fidélités entêtées.

Jamais roi ne parut plus loin du trône. Dieu qui seul savait, souriait. Un jour

Feuilleton du Journal de Roubaix  
DU 13 MAI 1875.

## PATIRA

PAR  
RAOUL DE NAVERY

I — UNE PARTIE DE CHASSE.  
(Suite).

— De parler en votre faveur, oui, dit Florent.

— Et vous le ferez?

— Aujourd'hui même.

— Merci, mon frère.

— Et maintenant, Gaël, vive! vite! reprenons le premier rang que nous avons perdu! Il semblerait que nous portons à cette chasse un intérêt médiocre. Vive Dieu! nous avons pourtant en vue un morceau royal. Thuriau l'affirme, il s'agit du plus ancien des solitaires, et sans nul doute il découvrira plus d'un chien avant de nous livrer ses défenses d'ivoire! Si l'un de nous abat le sanglier, Gaël, retenez bien qu'en dépit de votre attachement pour Loïse de Matignon la hure doit être offerte à Blanche Halgan, marquise de

Coëtquen, Combourg et autres lieux.

Le son éclatant des trompes apprit aux deux frères qu'ils se trouvaient à courte distance du sanglier. Ils enfoncèrent leurs éperons dans le ventre des chevaux, et rejoignirent le gros de la chasse.

Pendant que Gaël et Florent s'entretenaient de leur belle-à-sure, la jeune femme s'abandonnait à la rapidité vertigineuse de sa course avec un enivrement d'enfant. La fraîcheur des grands bois, les sons éclatants des cors, le galop des chevaux, les aboiements des chiens la grisèrent de mouvement et de bruit.

La timidité qui lui était habituelle avait complètement disparu de son visage et de son maintien. Elle se trouvait la digne fille de cet Halgan dont les promesses aux îles Malouines avait acquis à son nom une sorte de célébrité. Elle ne voyait aucun danger autour d'elle. Où courait Tanguy, elle pouvait courir. Quant au côté sanguinaire qui aurait pu lui rendre odieux le spectacle d'une chasse s'il s'était agi de mettre à mort un cerf bramant d'angoisse ou un chevreuil en pleurs, il ne pouvait se présenter à son esprit, car il était question ce jour-là d'abattre un solitaire dont les ravages répandaient la terreur dans les compagnes environnantes. Se défaire d'un

semblable ennemi était un acte de bravoure et non une preuve de cruauté.

Au signal donné par les trompes et par les chiens, la foule des chasseurs se précipita sur les traces du sanglier.

C'était une rude bête, aux défenses formidables, qui déjà deux fois avait fait tête aux chiens, secouant ceux qui s'attachaient des dents à ses oreilles déchirées. Cette défense acharnée, l'aspect formidable de la bête, doublait l'ardeur des chasseurs. Une semblable proie ne devait pas leur échapper. Les maîtres et les invités du château de Coëtquen se seraient crus déshonorés s'ils n'avaient pu rapporter le cadavre sanglant du vieux solitaire. Déjà plusieurs balles avaient glissé sur sa peau rugueuse; il courait toujours, écumant, les yeux comme une braise, éventrant à droite, à gauche les meilleurs limiers. Cependant il paraissait se fatiguer de cette course infernale; une balle, en pénétrant dans ses chairs près de l'épaule, rendait sa marche douloureuse; de cruelles morsures avaient mis en lambeaux ses lèvres et ses oreilles. Encore un moment et il ne pourrait plus trouver la force d'échapper par la fuite à ceux qui le poursuivaient. Une seconde balle qui l'atteignit à la cuisse lui fit pousser un grognement de sauvage fureur. Renon-

çant à chercher son salut dans la fuite et comprenant peut-être avec le merveilleux instinct de l'animal que son heure était venue, il se retourna brusquement, éventa les trois premiers chiens qui se présentèrent, et, superbe de colère, les défenses baissées, frémis-sant sur ses jambes, il parut chercher avec quel ennemi il se mesurerait.

Il y eut un moment d'angoisse poignante parmi les chasseurs. Tout à coup le cheval de Blanche se cabra, hennit, et, sans que rien parut expliquer ce mouvement, il bondit du côté du sanglier, tandis que Blanche désarçonnée tombait à terre, un pied accroché dans l'étrier, à deux pas du monstre, qui fixait sur elle ses yeux flamboyants.

Le sanglier allait s'élançant sur la jeune femme placée en ce moment dans un double danger, quand le marquis de Coëtquen, sautant à bas de sa monture son épéu à la main, se plaça entre sa femme et le sanglier. Tandis que Tanguy s'appretait à soutenir une lutte terrible, mortelle peut-être, Gilles de Tinténac, accouru avant Florent et Gaël au secours de la jeune femme, dégageait son pied de l'étrier, et l'emportait à quelque distance, sous un gros chêne où Loïse de Matignon et Jacqueline de Guingamp la rejoignirent.

Pendant qu'elles s'efforçaient de la

rappeler à la vie, Tanguy courait un terrible danger. Dès qu'il fut en présence de la bête, il cria d'une voix vibrante:

— Ne tirez pas! messieurs, ne tirez pas! c'est une lutte à mort!

Le sanglier s'élança du côté de Tanguy; celui-ci évita le choc, mais la bête se retourna de nouveau avec une rapidité dont on n'aurait pu la croire capable après la course qu'elle venait de fournir et les blessures qu'elle avait reçues, et cette fois le choc fut si violent que le marquis de Coëtquen roula sur le sol.

Pendant une seconde, il devint impossible de rien distinguer dans la masse confuse s'agitant à terre. Le corps noir et hérissé du sanglier, les robes fauves et tachetées des chiens, l'habit éclatant du marquis s'agitaient dans un épouvantable désordre.

Nul n'osait tirer, car la balle pouvait atteindre Tanguy aussi bien que la bête! quant à s'approcher de l'animal, la confusion de la lutte ne les permettait guère davantage.

Enfin un cri de farouche douleur fendit l'air, les chiens se jetèrent sur le sanglier avec une ardeur qui parut une preuve de l'impuissance du monstre, et l'on vit le marquis de Coëtquen, son couteau de chasse rougi jusqu'au manche, se dresser en jetant autour de lui

un regard rempli d'un indicible angoisse.

— Blanche! dit-il.

— Sauvé! lui répondirent vingt voix.

Il courut du côté du chêne où Loïse et Jacqueline souriaient à la jeune femme qui se réveillait de son évanouissement.

En apercevant son mari, Blanche se leva toute tremblante.

— Tanguy! dit-elle, j'ai cru mourir. Dieu est bon de ne pas nous avoir séparés.

Elle s'appuya sur le bras du marquis de Coëtquen, et d'une voix plus basse, empreinte de reconnaissance et de tendresse, elle ajouta:

— C'est que je veux vivre, Tanguy, vivre pour vous et pour notre enfant.

— Notre enfant! répéta le marquis avec une explosion de joie.

— Il faut bien effacer par une semblable nouvelle la terreur que je vous ai causée et les dangers que vous venez de courir.

— Ah! chère femme! dit le marquis, vous avez raison, Dieu est bon, et je suis trop heureux.

Blanche de Coëtquen frissonna.

— C'est vrai, dit-elle, nous sommes trop heureux... Si vous le voulez, Tanguy, nous ferons cette semaine une